

PROCÈS-VERBAL de la séance spéciale du conseil municipal, tenue à la salle des sessions du conseil municipal le 21 décembre 2021 à 19 h 00, sous la présidence du maire, monsieur Robert Leclerc.

Sont présents:

Monsieur le maire, Robert Leclerc

Mesdames les conseillères et messieurs les conseillers :

Barbara Beugger
Claude Larocque
Kelly Huard
Mathieu Beaudry
Pierre Dufresne

Est également présente à la séance, madame:

Sylvia Ouellette, directrice des finances agissant comme secrétaire de l'assemblée

Est absent, monsieur Éric Jodoin

1. Constatation de l'avis de convocation et ouverture de la séance spéciale

396-12-2021

IL EST PROPOSÉ par monsieur Claude Larocque, APPUYÉ par madame Barbara Beugger et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers que les membres du Conseil municipal présents reconnaissent avoir été convoqués conformément aux dispositions du *Code municipal du Québec*.

ADOPTÉE

2. Adoption de l'ordre du jour

397-12-2021

IL EST PROPOSÉ par madame Barbara Beugger, APPUYÉ par monsieur Claude Larocque et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers que soit adopté l'ordre du jour tel que signifié, et ce, comme suit :

1. Budget 2022;
2. Taxation;
3. Programme triennal 2022-2023-2024.

ADOPTÉE

3. Budget 2022

Monsieur Robert Leclerc, maire, procède à la présentation du budget pour l'exercice financier 2022. Le budget 2022 prévoit des dépenses et autres activités financières et affectations de l'ordre de 3 808 387 \$ ainsi que des revenus de 3 808 387 \$. Le budget adopté sera disponible sur le site Internet de la Municipalité à www.upton.ca

IL EST PROPOSÉ par monsieur Pierre Dufresne, APPUYÉ par madame Kelly Huard et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers :

Le budget des dépenses est réparti sommairement comme suit :

Administration générale:

Conseil	89 294 \$
Application de la loi	7 100 \$
Gestion financière	749 538 \$
Greffe & élection	20 000 \$
Évaluation	32 689 \$
Total:	898 621 \$

Sécurité publique:

Sécurité policière	235 121 \$
Sécurité incendie	286 807 \$
Sécurité civile	19 080 \$
Total :	541 008 \$

Transport :

Voirie	412 210 \$
Enlèvement de la neige	152 689 \$
Éclairage public	13 200 \$
Circulation	20 477 \$
Transport collectif	7 041 \$
Total :	605 617 \$

Hygiène du milieu:

Purification et traitement de l'eau	299 637 \$
Distribution de l'eau potable	60 537 \$
Assainissement des eaux usées	231 160 \$
Réseau d'égout & station de pompage	67 153 \$
Enlèvement & destruction des ordures, collecte sélective, bacs et éco-centre	250 180 \$
Quote-part Régie des déchets	19 710 \$
Cours d'eau	21 661 \$
Vidange des fosses septiques et autres	37 138 \$
Total	987 176 \$

Urbanisme & mise en valeur du territoire:

Logement (OMH)	1 412 \$
Urbanisme et inspection	40 561 \$
Promotion et développement	20 570 \$
Biens patrimoniaux	1 200 \$
Revitalisation et embellissement	36 810 \$

Total : **100 553 \$**

Loisirs & Culture:

Centre communautaire	18 431 \$
Parcs & terrains de jeux	240 396 \$
Quote-part accès loisirs subventions particuliers	16 975 \$
Bibliothèque	18 635 \$
Activités culturelles, subvention RRU, organismes et SCL	55 300 \$

Total : **349 737 \$**

Frais de financement:

Total : **50 754 \$**

Remboursement de la dette à long terme Total : **70 727 \$**

Immobilisations:

Total : **70 830 \$**

(Activités d'investissement)

Excédent de fonctionnement affecté

Total : **133 364 \$**

AOPTÉE

4. Taxation

Ce sujet est reporté à une séance ultérieure.

5. Programme triennal 2022-2023-2024

CONSIDÉRANT QUE les élus ont reçu plus de soixante-douze (72) heures avant la présente assemblée le projet de programme triennal d'immobilisations 2022-2023-2024;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Claude Larocque, APPUYÉ par madame Barbara Beugger et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers :

QUE soit adopté tel que présenté le programme triennal;

QUE le programme triennal 2022-2023-2024 annexé à la présente résolution, fait partie intégrante de celle-ci.

ADOPTÉE

6. Période de questions

Conformément à la loi, seules les questions faisant l'objet d'une décision du conseil municipal sont consignées au procès-verbal.

400-12-2021

7. Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ par madame Kelly Huard, APPUYÉ par monsieur Claude Larocque et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers que la séance soit levée à 19 h 12.

ADOPTÉE

Robert Leclerc
Maire

Sylvia Ouellette
Directrice des finances

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DES CRÉDITS

Selon l'article 961 du *Code municipal du Québec*, je, Sylvia Ouellette directrice des finances de la Municipalité d'Upton, certifie que la Municipalité dispose de crédits suffisants pour les dépenses autorisées lors de la présente assemblée.